

Rapport d'activités

Culture • Territoire • Habitat

2024





Sommaire

“

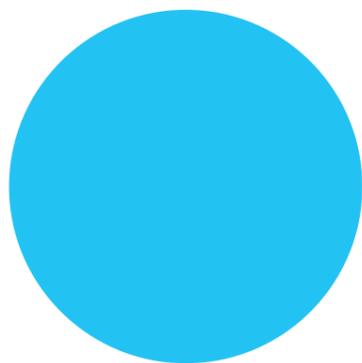
Rapport Moral et d'Orientation	page 04
Rapport d'activités	page 08
La Culture	page 10
Le Territoire	page 16
L'Habitat	page 22
L'année 2024 en chiffres	page 28
Rapport Financier	page 30
Nos partenaires	page 38

Rapport Moral

Unanimement voté
lors de l'AG du 30 juin 2025



Rapport moral et d'orientation



Il y a un peu plus d'un an, vous m'avez confié la responsabilité d'assurer la présidence de votre, de notre centre social, pour sa dernière année de fonctionnement sous statut associatif. **Cette responsabilité, au-delà de m'honorer, m'oblige envers vous tous**, familles et associations, envers nos partenaires et envers celles- et ceux qui étaient jusqu'au 31 décembre dernier, nos permanents.

Il y a encore quelques années, quand j'ai franchi la porte de l'ESCAL, au sein des activités familles, je n'aurais jamais imaginé passer pas-à-pas les différentes étapes qui m'ont conduite à cette présidence. Adhérente au sein des actions familles, membre du comité des parents, membre du CA, membre du bureau, secrétaire, vice-présidente ... et ici présente aujourd'hui. Profane en la matière il y a quelques années, j'ai pu, étapes par étapes, découvrir cet univers et ainsi participer concrètement à la vie de mon territoire.

Ce chemin, que j'ai parcouru, grâce à vous, grâce au professionnalisme des permanents, grâce à la bienveillance des bénévoles, grâce à l'engagement des administrateurs, grâce à la confiance de mes pairs, ce chemin est à l'image de l'action d'un centre social auprès des citoyens, mais aussi l'illustration parfaite de ce que l'on appelle dans notre « jargon » la participation des habitants !

Dans ce parcours, **les rencontres humaines, les échanges, le dialogue, le débat, la contradiction, ... ont été plus que formateurs** et ont concouru au développement de ma dimension de citoyenne-actrice ! Je ne pourrai ici citer tout le monde mais permettez-moi de penser à mes bonnes étoiles, à nos bonnes étoiles, bien évidemment en la personne d'Ivette, mais aussi de Laurent et de Michel ... à Jean-Marie, à Sauveur, pour leur générosité et le sens de la transmission, je sais ce que je leur dois ... à Marlène, Chantal, Antoine, Christine, Céline, Stéphanie pour leur engagement et leur soutien sans faille notamment durant cette dernière année ...

Mon histoire, comme celle de beaucoup d'entre nous ici présents est l'incarnation du rôle de l'ESCAL dans la vie des habitants, dans la vie de chacun d'entre nous !

Depuis 1992, voire un peu avant, **le centre social joue un rôle majeur dans la vie de Marguerittes et du territoire**. Notre centre social est connu et reconnu. Combien de fois, j'ai pu entendre : « nous n'avons pas la chance d'avoir un ESCAL sur notre village », quelque fois même dans des communes pourvues d'un centre social.

Tous nos partenaires ont su reconnaître la qualité de nos projets et de notre gestion, au service des familles et des associations.

Cela démontre tout le travail engagé et l'avant-gardisme de nos permanents, qui ont fait de l'ESCAL un centre social de référence. Je crois que nous pouvons ici saluer le travail des trois directeurs successifs de notre association, qui ont chacun d'eux su incarner une décennie d'actions : *Jean-Marie GORIEU, Henri-Noel RADOUAN et David DUMAS*, et au travers d'eux, les équipes successives. Ils ont tous su, chacun à leur manière développer, structurer l'ESCAL et le faire évoluer au fur-à-mesure du temps et des enjeux des périodes.

En reprenant l'intégralité de l'équipe au sein de l'Etablissement Public, au-delà d'une obligation légale, vous avez fait le bon choix Monsieur le Président : **les permanents ont le sens de l'engagement, le professionnalisme et connaissent, mieux que quiconque les enjeux de notre territoire**. Vous pouvez avoir pleinement confiance en eux et compter sur eux !

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier, le centre social a changé de statut juridique et toute l'année 2024 a été consacrée à l'accompagnement et la préparation de cette mutation. En parallèle, comme vous le constaterez dans les rapports à venir, les équipes ont su maintenir un niveau de projets et d'actions de qualité, originaux et riches.

Monsieur le Maire, Madame l'Adjointe à l'Éducation, ensemble, tous les trois, nous avons présidé

à l'évolution de notre centre social, afin que **l'ESCAL reste toujours l'ESCAL, quelle qu'en soit sa forme juridique**.

Ce travail nous l'avons accompli collégialement, afin que prévalent les valeurs qui fondent notre action et afin de **garantir la pérennité de nos projets dans l'ensemble de leurs dimensions d'insertion sociales, professionnelles, associatives et éducatives**. Nous n'avons eu de cesse de penser au développement futur de ses actions, au plus près des besoins des habitants, tout en assurant un avenir serein aux permanents.

Comme tout changement, cette évolution de statut juridique du Centre Social a des impacts. Mais je souhaite clairement réaffirmer devant vous ce soir, quoi qu'en disent certains :

le Centre Social ESCAL n'est pas mort, ...

le Centre Social ESCAL n'est pas passé « sous la coupe de la Mairie », ...

le Centre Social ESCAL est bien vivant et a un bel avenir,

le Centre Social ESCAL est autonome et libre !

Le chemin que nous avons choisi est celui d'un nouveau modèle, d'un modèle hybride, innovant, que nous avons à construire ensemble.

Ce n'est pas le chemin le plus simple, mais c'est celui qui garantit, à condition d'une gouvernance partagée, entre élus, associations, familles, partenaires, ... la pérennité de la spécificité et la force des centres sociaux, à savoir la participation de tous à la construction de notre projet.

Ce chemin nous avons à le bâtir dans la confiance et dans la sincérité.

Bien sûr que nous n'allons pas tout réussir, bien sûr que cela va être dur, ... mais avec l'ambition de réussir ensemble nous y arriverons.

Nous en avons le devoir et la responsabilité !

Aujourd'hui nous sommes ici réunis, pour l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association, mais pourtant pas banale, qui vient clôturer l'année 2024.

Les différents rapports vont venir nous permettre de découvrir et de redécouvrir cette année d'actions et de gestion. Suite à la validation des différents rapports, nous pourrons procéder aux recouvrements de toutes les créances en notre faveur, céder nos équipements et ainsi finaliser notre plan de gestion.

Une fois l'ensemble de ces opérations réalisées, dans le respect des engagements conventionnels et contractuels de chacun, **dans quelques mois, l'association aura à choisir son destin. Je n'ai aucun doute sur le fait, que ce destin s'inscrira naturellement dans l'avenir de l'Animation de la Vie Sociale sur notre territoire et nous permettra d'investir en ce sens**, puisque c'est l'esprit-

même de ce que nous sommes et du travail engagé, avec les familles, les associations et nos partenaires, depuis plus de 30 ans par nos prédécesseurs.

Nous devons marcher dans leurs pas en respectant l'héritage qu'ils nous ont légué, avec fidélité et loyauté. Si l'ESCAL est ce qu'il est, si nous sommes ce que nous sommes aujourd'hui, c'est grâce à eux !

L'an passé, en référence à Ivette, nous orientons notre action résolument vers l'avenir, avec ESPOIR et PASSION ... c'est ce leitmotiv qui a guidé notre action en 2024 et qui doit rester notre cap pour les mois et années à venir.

Parce que nous avons toutes et tous une histoire singulière et unique avec le Centre Social ;

Parce que nous sommes, tout simplement, attachés collectivement à notre Centre Social ;

Parce que nous sommes engagés à faire vivre un projet d'Animation de la Vie Sociale ambitieux pour notre territoire ;

Parce que nous avons la volonté de soutenir et faire grandir le Centre Social ;

Parce que les fondations sont fortes et les bases solides, forgées de 34 ans d'expériences et d'excellences ;

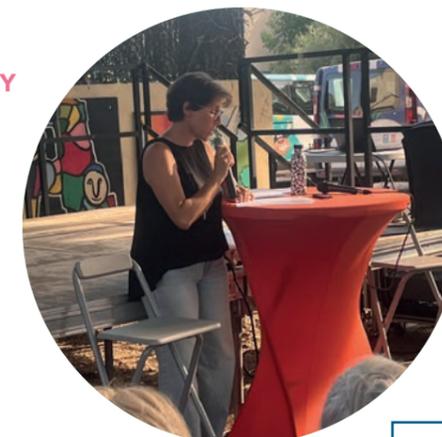
Parce que nous avons confiance au sens du collectif et du partage de notre assemblée « plurielle » composée d'élus, de familles, d'associations, de permanents, de partenaires, ...

... le Centre Social ESCAL, aujourd'hui, et encore plus demain, restera un **repère pour les générations à venir, une référence pour nos partenaires et un exemple pour nos pairs !**

A nous de penser l'avenir, car comme le disait Peter DRUKER (1909-2005, professeur de sciences politiques et de philosophie, opposant au nazisme) :

«La meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de le créer.»

Caroline ALLARY
Présidente



Rapport d'activités

Unanimement voté
lors de l'AG du 30 juin 2025





Janvier

- Concours de soupes
- Séminaire du Projet Social
- Ludothèque à la médiathèque

Février

- Sortie famille zoo de la Barben
- Election du CME
- Atelier de prévention jeunes « Impact des écrans sur le sommeil »



Avril

- Week-end sportif
- Séjour intergénérationnel à Séville
- Assemblée Générale de l'ESCAL

Août

- 3ème édition « Tous aux fourneaux »
- Prépa rentrée équipes ALP
- Soirées familles



Mars

- Journée internationale des droits des femmes
- Forum découverte des métiers
- Carnaval « fleurs de Provence et de Garrigue »



Juin

- Job Dating Marguerittois
- Club Parlons'en
- Séjour ANCV séniors à carcans-Maubuisson



Juillet

- Fête cool
- Bal du collège
- Exposition photos « la voto en images »



Mai

- Projet intergénérationnel PARTAGE avec le lycée Hémingway
- Théâtre sur herbe



Septembre

- Forum des associations
- Matinée portes ouvertes de l'ESCAL
- Semaine de la mobilité



Novembre

- Projet jeunes « Gard' le sourire »
- Collecte avec la banque alimentaire
- Soirée famille « Les ateliers de Mère Noël »



Octobre

- Le Mois des Familles
- Forum autonomie



Décembre

- Cartes de voeux des enfants de l'ALSH
- Le Fabuleux Noël
- Noël des Bambins

Faciliter l'accès à l'information et à la culture

Nos divers outils comme moyens de communication des activités :

L'Escal Info Associations est né d'un travail partenarial et intercommunal. C'est un journal bimensuel distribué à l'ensemble de la population des communes du Territoire.

Notre nouveau site Internet regroupe toutes les actions de l'ESCAL classées par pôles d'activités ; un espace actualités à la une ; un agenda ; un espace pour les associations ; un espace Familles. Facebook et Instagram sont nos principaux réseaux sociaux.

Le guide pratique permet de découvrir la richesse de la vie associative locale.

Les plaquettes Familles et Animations proposent les programmes d'activités. Tous ces divers supports sont envoyés par mail via le portail famille INOE et sont accessibles en ligne via notre site internet. Par ailleurs, nous éditons également des affiches pour des événementiels spécifiques.

Le portail famille INOE nous permet de garder le lien avec les familles adhérentes à notre centre social.

Structurer et développer les actions collectives d'animations sociales et culturelles autour d'un axe commun et partagé

Créer, renouer, renforcer le lien social au travers d'actions intergénérationnelles :

Dans le cadre de nos **Actions Collectives Famille**, nous avons organisé des journées, des sorties et des soirées. Les objectifs primordiaux sont de créer ou recréer des liens sociaux et familiaux, encourager et associer les familles lors de rencontres conviviales, expérimenter des activités à vocation culturelle.

Les conviviales sont nées de l'initiative de nos ateliers adultes (*aquarelle, peinture sur soie, créativité, langue provençale, anglais, multimédia...*), menés par des seniors bénévoles qui souhaitent transmettre leurs savoirs aux jeunes générations.

Durant l'été, s'est tenue la troisième édition de l'action « **Tous aux fourneaux** » avec le club Ados.

Un **Séjour intergénérationnel** a eu lieu en avril et a permis à 16 jeunes et 8 seniors de découvrir la **Féria de Séville**.

Divers projets entre les ateliers socioculturels adultes et les activités du CLAS se déroulent tout au long de l'année avec notamment des événements phares comme les 13 desserts, théâtre sur herbes, carnaval...

Le projet Cap Prévention **PARTAGE** a permis aux étudiants DN Made du lycée Hémingway et aux seniors de l'atelier Escal créativité de développer et transmettre leurs savoirs en matière de couture afin de produire ensemble des tenues originales portées par les seniors pour un défilé en avril 2025.

Développer l'accès à la culture et au patrimoine :

Les seniors sont friands de sorties culturelles. Le programme a été coconstruit avec le **Comité des**

seniors, en fonction de leurs intérêts et curiosité : *visites de producteurs locaux, visites du patrimoine local, visites ludiques et sportives, ...*

« **Les soirées culture** » avec repas partagé ont rythmé l'année avec diverses programmation : *Concert, théâtre, chorégies d'Orange, festival d'avignon...*

Durant la fête votive de Marguerittes, qui s'est déroulée du 26 au 30 juillet, de nombreuses actions ont été menées en direction de la jeunesse afin de leur faire **découvrir le patrimoine et les traditions taurines avec la réalisation des devises de la Marguerite d'or**. L'exposition **la VOTO en images** sur la façade des arènes a permis de retracer la fête votive sur plusieurs années.

De nombreux séjours et journées d'activités ont pu se dérouler :

En février, un **sejour NEIGE** à ANcelles, en avril un **séjour intergénérationnel** en Andalousie, et en août un **séjour aventure** à Gap.

Une **base fixe** durant 3 semaines au **Camping la brise** aux saintes marie de la mer est venue compléter le programme de l'été.

Coté Accueil de Loisirs Sans Hébergement enfants, de nombreuses activités ont enrichi leurs connaissances : *gastronomie française, astronomie, tournoi de chevaliers, Ateliers poétiques et de relaxation, faune, flore et biodiversité, traditions et festivités locales...*

Le **club ados** a vécu des activités passionnantes et à sensations comme Wave Island, Parc Spirou, accrobranche et bouée tractée.

La parole des habitants dans l'émergence des projets !

Les projets doivent partir des désirs, des préoccupations et des potentialités des habitants, et non de ceux des professionnels. Notre rôle est de faciliter cette émergence. Le recueil de la parole des habitants se fait sous plusieurs prismes dont voici quelques exemples :

Le **Comité des Familles**, le **Comité des Seniors** et **Paroles de Jeunes** sont des instances d'écoute et de décisions. Elles se déroulent tout au long de l'année, soit en bi-mensuels, soit par trimestre.



Les associations partenaires de nos diverses actions !

Favoriser pour tout public les rencontres et les échanges, lutter contre l'isolement et permettre le vivre ensemble, telles sont nos ambitions. Les associations adhérentes de notre centre social s'engagent à co-construire avec nous afin de mettre en oeuvre une programmation culturelle riche en événements divers.

Le Week-End Sportif est né d'une collaboration avec les associations sportives de Marguerittes et du comité des parents. Il s'agissait de faire découvrir aux familles divers sports, d'apprendre à bouger en famille. Ces mêmes clubs sportifs se sont investis dans le cadre de la semaine de l'olympisme « terre de jeux Paris 2024 ».

La semaine de la mobilité en septembre suivie du village des mobilités en décembre a permis de réunir tous les acteurs de la mobilité et ainsi, créer des événements sur la commune de Marguerittes.

La Voto en images durant la fête votive de marguerittes est né d'un projet commun de faire revivre la Fête et ses traditions au travers de photos anciennes et contemporaines.

Valoriser les compétences de chacun :

Les ateliers culturels adultes ont pour vocation de mener des activités qui n'existent pas dans les associations locales, en favorisant au travers d'une pratique artistique, culturelle et technique, l'échange et le mieux-vivre ensemble. Ces ateliers sont proposés et animés par des bénévoles seniors. C'est un véritable réseau d'échanges de savoirs. *Sont proposés de la peinture sur soie, de l'aquarelle, de l'anglais, de la langue provençale...*

L'action **Agir pour son Avenir Professionnel** a proposé un accompagnement personnalisé et de proximité aux bénéficiaires du RSA. Elle leur a permis de faciliter une reprise d'activité ou de formation par l'adhésion à une démarche de recherche spécifique.

Le Projet Jeunes est un dispositif de valorisation des initiatives répondant à des besoins spécifiques des jeunes et notamment des adolescents. Il favorise la responsabilité, l'ouverture aux autres, la participation à la vie locale, l'intérêt général...

Créer des parcours culturels d'éducation aux médias et au patrimoine

L'accompagnement aux outils numériques et à la dématérialisation :

Afin de lutter contre la fracture numérique, améliorer l'accès à l'outil et en favoriser l'usage, nous avons proposé **des ateliers Multimédia**. Nous avons construit et articulé nos ateliers autour de différents modules et supports (ordinateurs, tablettes et smartphones), allant du niveau débutant au niveau confirmé.

Les ateliers de la Geek Académie en été : Encourager la culture numérique au travers de jeux ludiques sur tablette ou smartphone, tel est l'objectif principal de ces ateliers. Ils ont été menés par notre Conseiller Numérique et par notre Agent de Développement Social.

L'éducation aux médias :

Les Promeneurs du Net de l'ESCAL travaillent au quotidien sur l'éducation aux médias, notamment au sein du TITA et au collège Lou Castellas. Il a été proposé aux classes de 5ème, **une sensibilisation aux dangers des réseaux sociaux via l'action « être ado sur les réseaux »**.

Le club Parlons'en, le jeudi midi est un groupe de paroles ouvert où sont traités divers sujets et où sont coconstruits et réalisés divers projets autour de la discrimination, du harcèlement, des réseaux sociaux, etc...

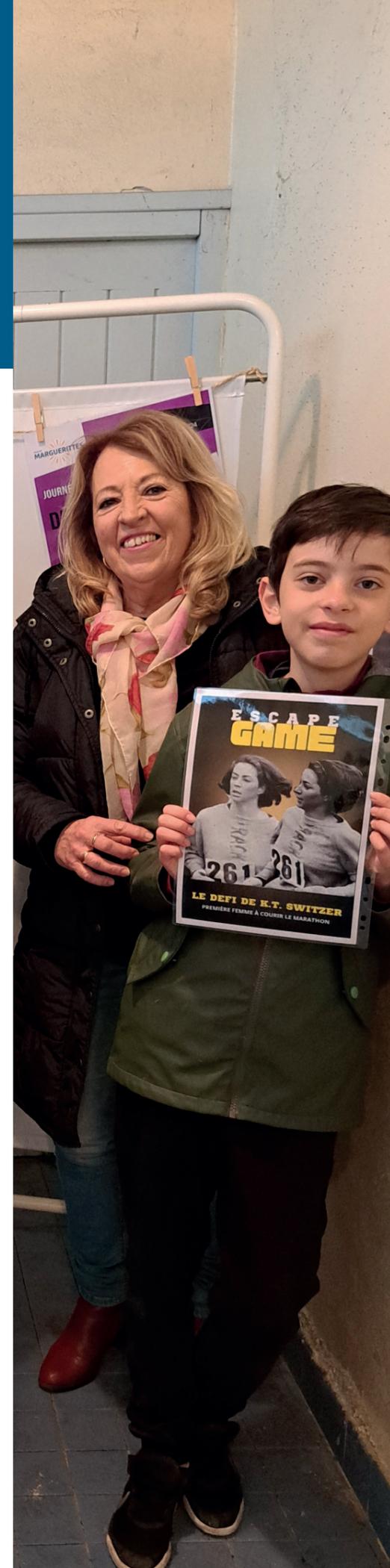
Ceci n'est pas un cahier de vacances est un outil d'activités pédagogiques et ludiques qui aborde l'éducation aux médias et à l'information et permet l'apprentissage de la culture numérique.

L'éducation à la citoyenneté :

Un Conseil Municipal des Enfants est animé et géré par les animateurs de l'ESCAL. C'est un organisme consultatif, composé de 29 jeunes, chargé de faire des propositions au conseil municipal. Ses membres sont élus parmi les élèves des écoles élémentaires De Marcieu et Peyrouse. Cette année, les jeunes se sont rendus à Paris pour découvrir le Sénat. Ils participent également aux commémorations de l'armistice dans le cadre du devoir de mémoire.

Plus de 120 « **boîtes solidaires de Noël** » ont été collectées au sein du collège Lou-Castellas et du Centre Social ESCAL. Elles ont été remises aux équipes du Samu Social de Nîmes qui les a distribuées lors des maraudes.

Les jeunes du TITA ont participé, en partenariat avec le CCAS, à la **collecte organisée par la Banque alimentaire du Gard**.



La complémentarité avec le collège Lou Castellas :

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.) est un dispositif qui permet d'accueillir les jeunes afin de trouver des réponses méthodologiques et des approches susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs, *Nous disposons de 5 ateliers thématiques Créativité, Arts plastiques, Initiation à l'Anglais, Bricolage et Numérique*

Depuis janvier 2018, le **dispositif Devoirs Faits** est mis en place. Il s'inscrit pleinement dans le cadre de l'école de la confiance. Nous intervenons, hebdomadairement au sein du collège. **6 créneaux par semaine sont menés par les équipes de l'ESCAL**.

Le forum Découverte des Métiers s'adresse aux élèves de 4ème afin d'ouvrir leurs champs des possibles en matière de filières professionnelles. Ils rencontrent des professionnels sur stands, visionnent des témoignages, consultent les fiches CIDJ.

Le Conseil de la Vie Collégienne (C.V.C.) est une instance citoyenne qui favorise l'implication des élèves dans la vie de leur collège.

Divers projets ont été menés avec la participation des enseignants : *Projet CAMUS, réalisation de vidéo en Latin, pièce de théâtre, fête et bal du collège, boîte solidaire de Noël, Loto.*

La complémentarité avec les Offices Municipaux et les services de la Ville de Marguerittes :

Le carnaval de Marguerittes est un moment festif et convivial qui rassemble toutes les générations. Le thème de cette année était « *Le cirque* ».

La journée des droits des femmes s'est déroulée sur 3 jours en partenariat avec les divers acteurs de Marguerittes : CCAS, CMS, médiathèque, Samuel Vincent.

Tout au long de l'année, nous proposons aux Familles de découvrir

les jeux de la **Ludothèque**. Avec un fonds de plus de 250 jeux, **LUDO L'ESCARGOT** est présent à la **Médiathèque Simone VEIL**.

Un projet collaboratif « Rêves de voyage » portée par la médiathèque a permis de créer une oeuvre.

Lors de la fête votive de Marguerittes, nous animons un stand de prévention **FETE COOL**.

Une passerelle avec le Centre Petite Enfance DOLTO et l'ALSH Praden a été mise en place en juillet, afin de créer des liens entre les plus grands de la crèche et les plus petits de l'ALSH.

Noël des bambins et le fabuleux Noël de l'ESCAL apportent joie et bonne humeur aux enfants des écoles, du collège, de l'ALSH Praden et aux familles.

La complémentarité avec les associations :

Nous participons depuis de nombreuses années à **La Grande Lessive**. Elle se déroule deux fois par an ; en mars et en octobre.

Les ateliers de prévention jeunes et adultes sont proposés durant l'année. Nous travaillons avec la **Maison de Protection des Familles, Harmonie Mutuelle, La Ligue contre le Cancer, la CPTS ReGards, la maison des ados, Finances et Pédagogie...**

Le territoire

“

Partager une ambition pour notre territoire de vie,
et imaginer ensemble un nouveau centre social

”



Février

- Séjour neige intercommunal à Ancelle
- Réunion avec le collège de Remoulins



Avril

- Prix de la citoyenneté à Montpellier
- Table ronde sur la prévention de la délinquance à la Préfecture du Gard
- Rendez-vous des Acteurs Sociaux

Janvier

- Navette des séniors
- Réunion Comité de Rédaction ESCAL Info
- Journée territoriale CFPPA au Pont du Gard



Mars

- Réunion de présentation du Dispositif d'Appui à la Coordination du Gard
- Journée de reprise de confiance en soi organisée par la Maison de Protection des Familles
- Réunion projets jeunes du territoire



Août

- Séjour Raid Aventures
- Fête de la mer
- Stand de prévention intercommunal



Juin

- Journée de prévention ICOPE avec la CPTS ReGARDS
- Journée de prépa été (ACM)
- Rencontre avec les directeurs des centres sociaux du gard



Septembre

- Forums des Associations du Territoire
- Matinée portes ouvertes
- Conseil d'administration de l'ESCAL

Juillet

- Base fixe aux Saintes Maries de la Mer
- Toro piscine à Bezouce
- Stand de prévention intercommunal



Mai

- Réunion Guide Asso à Montpellier
- Nuit des inscriptions
- Journée d'échanges CARSAT



Novembre

- Réunion avec les Conseillers Numériques du Gard
- Permanence ESCALe des habitants à Bezouce
- Comité technique IAE



Octobre

- Garr'O Festival sur le Territoire
- Tombola solidaire pour le projet Gard le sourire

Décembre

- Réunion partenariale CAF
- Assemblée Générale Extraordinaire de l'ESCAL

Le territoire

Interagir sur le bassin de vie pour créer du lien entre les villes et leurs habitants

La navette des séniors :

Depuis 2018, nous avons mis en place une **Navette** pour permettre aux séniors des 5 communes partenaires de pouvoir se rendre au marché de Marguerittes le samedi matin, à raison de deux fois par mois. Nous avons renforcé la navette du samedi, par une navette hebdomadaire, le mardi matin et le lundi matin en périodes de vacances scolaires.

Celle-ci est conduite par **des chauffeurs bénévoles** selon un circuit, à des arrêts et horaires bien définis. Cette navette est également mise à disposition lors des soirées familles et/ou culturelles ou bien pour permettre aux séniors les plus isolés de participer à d'autres activités. Par ailleurs, la navette peut être utilisée pour les sorties culturelles séniors en petits groupes.

Les ateliers de dépistage santé :

Nous avons créé un partenariat avec la CPTS ReGards afin de mener des ateliers de dépistage ICOPE afin de prévenir la dépendance. Chaque trimestre, les séniors ont été invités à se présenter pour effectuer les tests de prévention sur les 6 fonctions essentielles que sont la mémoire, la nutrition, la vision, l'audition, la psychologie et la mobilité. Les séniors ont également été accompagnés à l'utilisation de l'application Icope Monitor afin de suivre leur santé sur 6 mois.

Convention ALSH :

La convention ALSH, mise en place entre l'ESCAL et les **communes de Bezouze et Lédenon**, permet aux enfants de ces deux communes de bénéficier des **mêmes tarifs** avantageux que les résidents de Marguerittes. Elle leur permet également de s'inscrire simultanément. Grâce à l'ALSH du Mas Praden, les enfants du territoire peuvent participer à une variété de loisirs et d'activités divertissantes et ludiques, favorisant ainsi leur développement social et individuel dans un cadre sain.

Convention l'ESCALe des habitants :

La convention de l'ESCALe des habitants établit une collaboration technique entre les communes partenaires et le centre socioculturel afin de **mettre en place un projet d'animation sociale du territoire**. Le dispositif offre un accueil du public avec des ordinateurs, un accompagnement social, des informations locales et des services décentralisés à Bezouze. Des ateliers spécifiques ont été également proposés (utilisation de l'ordinateur, recherche d'emploi et la préparation de CV, etc.). Les actions sont organisées dans le but de **favoriser l'emploi, prévenir la perte d'autonomie et accompagner sur l'accès aux droits**. Ces actions sont planifiées de manière concertée sur l'ensemble du bassin de vie.

Les rencontres partenariales :

Divers temps d'échanges avec l'ensemble de nos partenaires **CARSAT, CAF, CFPPA, Cap Prévention, Banque de France**, se sont déroulées tout au long de l'année. Des mises à jour sur l'actualité administrative et juridique sont abordées ainsi que de futurs projets.



Les commissions

Au sein de la structure de l'association, plusieurs commissions thématiques ont été mises en place en 2023 afin de traiter de manière approfondie des sujets spécifiques. Ces commissions sont constituées à la fois de salariés et d'élus de l'association ESCAL, ainsi que d'élus des communes partenaires.

Les six commissions thématiques sont les suivantes : Commission finances, Commission ressources humaines, Commission statuts, Commission association, Commission projet éducatif et Commissions culture et animation de la vie sociale

Ces commissions thématiques permettent une réflexion approfondie, une prise de décision collective et une meilleure coordination dans chaque domaine spécifique. La participation des salariés et des élus des communes partenaires garantit une diversité de points de vue et favorise une approche globale et équilibrée des problématiques abordées.

La convention territoriale globale (CTG)

La CTG signée entre le centre socioculturel, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Gard et les communes du bassin de vie Garrigue est un partenariat essentiel pour **renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en faveur des habitants de ce territoire**.

La CTG permet de **définir les orientations stratégiques et les objectifs communs**. Elle fixe les grandes lignes des actions à mettre en place et des résultats attendus, tout en précisant les modalités de collaboration, de suivi et d'évaluation. Grâce à la CTG, ces actions ont bénéficié d'un cadre de référence solide et d'un soutien institutionnel, assurant ainsi leur légitimité et leur pérennité.

Par ailleurs, la CTG a également permis de **développer des actions d'animation sociale qui ont contribué à la cohésion et au mieux-vivre ensemble sur le territoire Garrigue**. Des événements culturels, des rencontres intergénérationnelles et des initiatives de participation citoyenne ont été organisés pour favoriser les échanges, le dialogue et le partage d'expériences entre les habitants. Ces actions ont contribué à renforcer le lien social sur le territoire.

Les rendez-vous des acteurs sociaux

Depuis 2022, l'ESCAL, la Ville de Marguerittes, le CCAS de Marguerittes et le Service Social Territorial (SST) du Conseil Départemental du Gard avaient maintenu une dynamique autour de rencontres entre acteurs sociaux. Ces temps d'échanges et de partages entre professionnels sont essentiels à l'animation du réseau territorial et permettent de faciliter le suivi de certains dossiers, de faire émerger de nouveaux projets et d'informer les professionnels sur l'actualité.

Suite au départ de la chargée de coopération dans l'année et l'arrivée d'une nouvelle personne, ces rendez-vous entre acteurs n'ont pas pu être maintenus.



En 2024, le Centre Social ESCAL s'est engagé dans la démarche GUID ASSO portée par les services de l'Etat, qui a reconnu les savoirs faire et compétences des équipes de l'ESCAL, en octroyant la margue «GUID ASSO Accompagnement Généraliste» à l'ESCAL, comme à 6 autres structures du département.

Ainsi, le Centre social à pour missions :

- accompagner les associations ou les porteurs de projets de façon transversale sur tous les sujets vie associative ;
- accueillir, évaluer les besoins, proposer les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés ;
- mobiliser les ressources et les autres acteurs si nécessaire ;
- apporter son appui et son expertise à la vie du réseau ;
- pouvoir en outre concevoir et mettre en place des formations.

Fédérer les associations à l'échelle du territoire

Le travail intercommunal et partenarial que nous menons depuis toutes ces années nous a conduits à un véritable projet de Territoire : L'ESCAL INFO.

Ce journal bimensuel reste un canal de communication papier très efficace pour promouvoir les actions et animations des communes du Territoire à l'ensemble de la population. Des articles de fond assurent une information de proximité. Des actualités sociales diverses concernant les droits y sont diffusées. Des portraits de gens d'ici y sont réalisés.

Il est distribué en masse à tous les habitants des communes ainsi que dans les lieux publics. Le nouveau format de 12 à 20 pages et en 27 X 38 lui permet d'être distingué d'autres revues et en fait un journal de proximité, au même titre qu'une gazette des communes. Internet représente aussi un vecteur d'information de ce journal. Ce moyen de transmission présente notamment l'avantage de trouver ainsi de nouveaux lecteurs, susceptibles alors de s'intéresser au contenu en version papier. C'est pourquoi, les habitants du Territoire peuvent le consulter sur les sites internet des villages partenaires et celui de l'ESCAL.

Les formations aux associations

Le centre socioculturel ESCAL a développé un volet de formations destiné aux associations du territoire, visant à renforcer leurs compétences et leur capacité à utiliser les outils mis à disposition par l'ESCAL. Parmi ces outils figure l'ESCAL Infos Associations, outil permettant aux associations de communiquer et de diffuser des informations sur leurs activités. Une des formations proposées a concerné spécifiquement la rédaction d'articles. En maîtrisant cet outil, les associations peuvent promouvoir leurs actions, partager leurs actualités et informer la communauté locale de leurs événements.

Au-delà de la formation sur la rédaction d'articles, le volet formations du centre socioculturel a également offert un soutien aux associations dans leur démarche administrative.

Le centre socioculturel, en lien avec les permanences associatives, a apporté une aide dans les relations avec les institutions et les collectivités locales, leur permettant

de collaborer plus efficacement avec les élus de leur commune. Ces formations contribuent à renforcer les partenariats entre les associations et les institutions, favorisant ainsi la réalisation de projets communs et l'accès à des ressources supplémentaires.

En développant ce volet de formations, l'ESCAL a permis de renforcer les capacités des associations du territoire, en leur offrant les compétences et les outils nécessaires pour gérer leurs activités, interagir avec les institutions et communiquer efficacement.

Le travail partenarial avec les communes du bassin de vie

Cette deuxième année de la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale (CTG) Garrigues, a permis de renforcer les dynamiques partenariales entre les communes et les acteurs éducatifs et sociaux du territoire (ESCAL, FRANCAS, EAJE, ...). Le collectif s'est réellement approprié cette démarche, initiée par la CAF, pour en faire un véritable espace de partage et de co-construction.

Ainsi, en 2024, différentes actions ont eu lieu :

- **De nouvelles conventions autour des séjours JEUNES**, qui a permis à 27 jeunes de Bezouze, Cabrières et Saint-Gervasy de participer à des séjours organisés par l'ESCAL avec une aide de leurs communes (malheureusement Lédénon était volontaire dans la démarche, mais aucun jeune de la commune ne s'est inscrit) ;
- **Un travail partenarial autour de l'écriture des PEDT** de chaque commune s'est mis en place ;
- **Des contacts avec le collègue Voltaire de Remoulins** ont été initiés, afin de pouvoir renforcer la démarche d'ALLER VERS, pour les jeunes de Lédénon et Sernhac ;
- **Le réseau des professionnels des Acteurs du Lien Social et Familial (ALISFA)** s'est créé autour de la mise en œuvre des avancés de leur convention collective,
- **Les actions portées dans la cadre de la PS jeunes** se sont développées : tournois de @-sport, GARR'Ô FESTIVAL, toro piscine intercommunal, séjours...



Garr'Ô Festival

Fort du succès de la troisième édition du « Garr' Ô festival » créé en 2022, les jeunes du territoire l'ont remis en place durant les vacances d'Automne, sur les 4 communes du bassin de vie GARRIGUE : Bezouze, Cabrières, Marguerittes et Saint-Gervasy.

Le projet était né de l'envie d'un groupe de jeunes du territoire d'organiser des événements sur les différents villages du bassin de vie. C'est fort de cette envie, qu'ils ont rapidement opté pour un festival qui permettrait à la fois d'offrir un événement de grande envergure à tous les jeunes du territoire, et pourquoi pas, de motiver d'autres jeunes à s'engager afin de faire vivre leur commune.

Leur projet s'est rapidement inscrit dans la dynamique des PROJETS JEUNES lancée par la Caisse d'Allocations Familiales du Gard, le Conseil Départemental, la Mutualité Sociale Agricole du Languedoc ainsi que le Service Jeunesse, Engagement et Sports (SDJES) de l'Éducation Nationale, avec pour objectif de promouvoir des projets, des actions et/ou des démarches répondant à des besoins spécifiques des jeunes et notamment des adolescents.

Pour cette édition 2024, les deux thématiques retenues ont été le sport et la culture.

Ainsi, chaque après-midi, avec l'appui d'associations locales, des tournois et autres initiations ont pu être proposées : **foot, skate-roller, rugby...**

Ce qui a permis de réunir plus d'une quinzaine d'associations du territoire qu'elles soient culturelles, sportives ou autres, avec à la clé, des initiations sportives riches et diversifiées, des espaces buvette et restauration et un espace numérique.

Chaque soir, des animations et spectacles variés ont été organisés. Un espace ludothèque et un atelier numérique avec des tablettes étaient en libre accès tous les après-midis.

L'affluence cette année a été très importante. En effet, c'est entre 50 et 100 personnes qui se sont présentées chaque jour, pour participer aux différentes initiations proposées sur les différentes communes.

Les jeunes, coordonnant l'événement, ont été pleinement investis chaque jour, accueillant le public et expliquant le déroulé de la journée.

Le « Garr' Ô festival » a été encore une fois cette année un élément attractif sur les différentes communes. Les habitants ont adhéré à la démarche et aux activités proposées, ils ont aussi apprécié de venir passer un moment en famille et pouvoir s'initier, jouer et découvrir.



Janvier • Annulation du permis de construire du Village des solidarités

Février • Comité des séniors
• Forum du logement



Mars • Atelier gestes et postures
• Journée de reprise de confiance en soi

Avril • Réunion projet EPA ESCAL



Août • Rencontre partenaires



Juin • Comité départemental de l'inclusion financière



Juillet • Audit sur la sobriété énergétique



Mai • Atelier de prévention séniors « Bien vivre chez soi - Aides techniques dans sa vie quotidienne »
• Groupes de travail EPA ESCAL

Septembre • Atelier de prévention intergénérationnel



Novembre • Atelier de prévention séniors « Bien vieillir chez soi - Aménagement de son logement »



Octobre • Participation active au forum de l'autonomie du CCAS de Marguerittes



Décembre • Rencontre partenariale entre les centres sociaux, Cap Prévention et les bailleurs sociaux



Maintenir les services historiques du centre social d'accueil et d'accès aux droits, dans une démarche de mutualisation et de partage

L'ESCALE des Habitants :
La plateforme d'accueil et de l'accès aux droits de l'Escal à Marguerittes et Bezouze

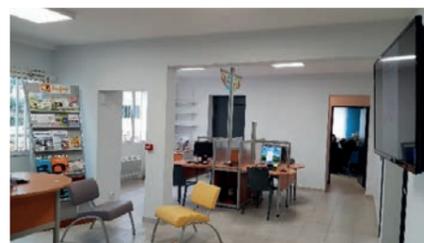
C'est un lieu construit pour et avec les habitants. C'est une offre de services spécifiques pour simplifier et faciliter les démarches administratives numériques avec les organismes publics ; c'est un accueil de proximité adapté aux besoins des habitants du territoire par le développement d'accueil, de conseils, d'informations et d'orientations favorisant l'accès aux droits pour tous. Ouvert à l'ensemble de la population, libre et gratuit, il permet l'accès à 12 ordinateurs avec un accès internet, à raison de 47 heures par semaine, en étant accompagné par des professionnels. Notre plateforme est déclinée tous les mardis matin sur la commune de Bezouze.

Nous avons recruté un **Conseiller Numérique** dont les principales missions consistent à accompagner, dans la réalisation des démarches administratives en ligne, informer, analyser et conseiller les usagers.

Notre habilitation **Aidants Connect** nous permet de réaliser des démarches administratives en ligne « à la place » de l'utilisateur de manière légale via une connexion sécurisée. Cette connexion est tracée et stockée.

Nous sommes labellisés **Point Conseil Budget** et nous accompagnons les familles rencontrant des difficultés dans la vie quotidienne (*problématiques logement, énergie, rupture de droits, surendettement...*) Nous réalisons également des ateliers collectifs autour de l'éducation financière.

Habilités **Point Relais CAF** et faisant parti du **Comité Local des Usagers de la DGFIP**, nous accompagnons les familles dans leurs démarches administratives et nous assurons la médiation avec ces organismes.



Nous accueillons, le jeudi matin, une **permanence de la Mission Locale Jeunes** afin d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs projets d'orientation ou d'emploi.

Accompagner les habitants dans une dynamique collective, autour de l'habitat inclusif

Bien vieillir chez soi :

Nous avons mis en place des ateliers thématiques pour répondre à la question du bien vieillir chez soi :

- Astuces et conseils pour logement pratique et confortable
- Les bons gestes et postures à adopter au quotidien
- Le secret des accessoires innovants pour se faciliter la vie
- Rendre son habitat durable
- L'aménagement du logement et les aides existantes

Ces ateliers ont été menés en partenariat avec Harmonie Mutuelle, Gard'et Autonomie, le Codes, le Service Territorial de l'Autonomie, la

Maison de Protection des Familles, Ma Vie, Eco Sud Casa, et le CCAS de Marguerittes.

Vers une autre alternative :

Lors d'un temps de rencontre, nous avons proposé aux seniors une présentation des différentes alternatives pour lesquelles nous pouvons réfléchir avant un placement en EHPAD.

Pour répondre à ce besoin, nous leur avons listé les différentes alternatives comme : **la collocation intergénérationnelle, les résidences autonomie, habitat partagé...** et nous avons laissé place à l'échange afin de permettre à chaque participant de s'exprimer.

Très vite l'aspect financier des différents projets a été abordé. Nous avons apporté un complément d'informations sur les aides pouvant être allouées aux personnes en fonction des situations comme par exemple les aides pour le maintien à domicile (APA, APL, ALS ...) mais également pour des aides suite à un hébergement en établissement (ASH).



Le projet de futur bâtiment au sein du village des solidarités

L'organisation des locaux dans un centre social est liée à l'architecture générale d'un bâtiment. Toutefois, nous veillons à ce qu'un espace, signalé comme tel, soit réservé à l'accueil pour :

- o Permettre la convivialité et favoriser l'échange, la relation.
- o Permettre, le cas échéant, la confidentialité des échanges.
- o Constituer un lieu de rencontre et d'échanges, où l'on puisse venir, passer de temps à autre, même sans demande particulière.



Un lieu entre transversalité et inclusion

Engagé dans la réflexion autour de nouveaux locaux depuis 2016, en début d'année 2022, l'ensemble des besoins ont pu être présentés aux professionnels du bâtiment en charge de la démarche. Naturellement, pour l'ESCAL, l'Accueil étant la pierre angulaire d'un centre social, cette « plateforme » d'accueil se doit d'être un espace animé, où il fait « bon vivre et se retrouver » et où les habitants pourront bénéficier d'une orientation en fonction de leurs besoins. Ainsi, pour l'ESCAL, cette future plateforme d'accueil du centre social se veut être :

- Transversale et globale, car elle concerne tous les habitants, les associations, ... quelles que soient leurs attentes, qui sont ensuite orientés soit en interne sur les services proposés par l'ESCAL, soit vers les services externes. La force du centre social est de ne pas être une « fin en soi », mais un lieu de passage, de vie et de partage de projets ;
- Inclusive, car au travers de la plateforme d'accueil, de ses équipements, de conseillers numériques, ... l'ambition est d'accompagner et de former les habitants à l'usage de l'outil, pour les rendre autonomes.

Un espace d'animation globale et de coordination

Dans la conception revendiquée par l'ESCAL, ce nouveau bâtiment doit répondre à l'exigence des besoins des habitants, qu'il s'agisse des familles ou des associations, qui sont le cœur de la vie du centre social et sa dimension culturelle, au travers d'une démarche d'ANIMATION GLOBALE et de COORDINATION.

L'ANIMATION GLOBALE et COORDINATION pour les familles :

- Centralisation des réponses d'accès aux droits ;
- Centralité des démarches d'inscriptions péri ou extrascolaires ;
- Ouverture sur un espace de vie dédié aux familles sur la plaine de Peyrouse ;
- Lien avec le collège LOU CASTELLAS.

L'ANIMATION GLOBALE et COORDINATION pour les associations :

- Création de salles à disposition des associations et intégration du service des salles dans les locaux ;
- Lien étroit et à renforcer avec les Offices Municipaux.

Dimension CULTURELLE :

- Création d'un auditorium de 300 places ;
- Studio municipal de répétition ;
- Réflexion sur un théâtre de verdure

Favoriser le vivre ensemble et lien social sur le territoire à travers un lieu ouvert

Le Centre Social s'inscrit dans une double dynamique, au travers de sa mission de vivre ensemble et de son ancrage territorial, au sein de la zone GARRIGUE :

VIVRE ENSEMBLE :

La réflexion sur ce nouvel espace prend en compte :

- La question du vivre ensemble en créant des espaces de « brassage » des publics : hall commun, salles mutualisées, espaces intergénérationnels, ... faire de ce nouveau centre un « carrefour »
- Un travail « extérieur-intérieur », afin de favoriser les passerelles entre activités : terrasses, patio, théâtre de verdure, forum, ...
- Des espaces extérieurs, dont les habitants peuvent s'emparer, en en faisant de véritables espaces de vie.

TERRITOIRE :

Dans le cadre de l'animation sociale du territoire, et dans le cadre du rôle de Marguerittes, en qualité de bourg centre du bassin de vie, dont l'attractivité est reconnue, ce nouvel espace doit s'inscrire dans une dimension territoriale, afin de répondre aux besoins des attentes des 25 000 habitants du bassin de vie.

Le projet architectural proposé devrait avant tout être un projet d'aménagement global d'un parc intergénérationnel, d'un espace et ne pas se limiter à un bâtiment et favoriser l'appropriation active de l'espace par toutes et tous.



Cet espace de vie pour les familles doit être un outil de lien social, pour le bien-vivre et les retrouvailles. Des espaces extérieurs (patio, aires, terrasses, ...) doivent être intégrés dans la conception du projet afin de favoriser une ouverture sur l'extérieur et la mise en place d'événements d'animation de la vie sociale en intérieur comme en extérieur, toujours dans une logique de transversalité.

Rappel des besoins :

Pôle Familles-Adultes

- Hall « Services Publics » ;
- Espace Familles ;
- Espace convivial ;
- Bureau pour la responsable de Pôle ;
- Open-space pour les animateurs ;
- 4 bureaux de permanence ;
- Espace reprographie et petit matériel.

Pôle Enfance-Jeunesse

- Espace Jeunes 11-16 ans ;
- Fab Lab de 50m² en lien avec l'accueil ;
- Studio de répétition et d'enregistrement ;
- Bureau pour le responsable de Pôle ;
- Open-space pour les animateurs ;
- Local de stockage multimédia et sécurité ;
- Local de stockage du matériel pédagogique.

Pôle Vie Associative

- 2 petites salles Activités ;
- 2 salles Activités ;
- Salle polyvalente avec régie ;
- Cuisine équipée ;
- Auditorium de 300 places avec régie.

Espace logistique Espace Vie du Centre

Espace Vie du Centre

- Bureau de direction avec un espace réunion pour 4-5 personnes ;
- Bureau pour la Directrice adjointe ;
- Bureau pour les Offices ;
- Espace de secrétariat ;
- Local Archives de 12m² ;
- Salle de réunion de 25-30 personnes ;
- Salle de repos/repas.

Espace Logistique

- Local ménage ;
- Local serveur informatique / électricité ;
- Local ateliers (pour un agent) ;
- Entrepôt de 90m².

2024 en chiffres

Personnes ayant participé aux soirées Familles au cours de l'année

675

79 salariés

salariés soit 17,32 ETP

2039

Heures d'utilisation des salles de l'ESCAL par les associations et les partenaires

7 SÉJOURS

(3 Base-Fixe aux Stes Marie de la Mer, 1 séjour à la neige, 1 séjour intergénérationnel à Séville, 1 séjour Raid Aventure, 1 séjour ANCV séniors à Carcans-Maubuisson)

143

Séniors présents aux ateliers de prévention

Personnes accompagnées dans le cadre du dispositif « Agir pour son Avenir Professionnel »

52

838 Familles adhérentes
Soit 1514 individus

13958

Personnes accueillies à l'ESCAL

12 008

Photocopies réalisées pour les associations

122 Enfants et Jeunes ayant participé aux séjours

66 Associations adhérentes

43

Prêts de matériels aux associations

13 Réunions de bureau

Bénévoles 51
(29 femmes et 21 hommes)

16 264

Journées Enfants

57 Participants au Week-end sportif

24

Usagers ayant bénéficié de la navette des séniors
(16 femmes et 8 hommes)

198

Personnes présentes lors des Ateliers Adultes (Créativité, Soie, Aquarelle, Provençal, Anglais, Multimédia, artistique)

Rapport financier

Unanimement voté
lors de l'AG du 30 juin 2025



Les bénévoles et la gouvernance

LES INSTANCES AU 31 DECEMBRE 2024

Présidente
Caroline ALLARY

Élus du bureau
Vice-président(e)s :
Marlène JAFFIOL et Céline ROSZCZKA

Secrétaire : Christine DEMAY

Secrétaire Adjointe : Chantal BOURNETON

Trésorier : Antoine GIL
Trésorière Adjointe : Stéphanie ROY

Élus du Conseil d'Administration

Collège USAGERS : Caroline ALLARY, Dominique ARCHINARD, Chantal BOURNETON, Incarnation CABRERA, Denis CANTIER, Danielle CHOUGHAN, Bernadette FERCAK, Claude GERARDIN, Antoine GIL, Claire IKHLEF-SONZOGNI, Marlène JAFFIOL, Bernard POULET, Céline ROSZCZKA, Monique SAEZ et Robert SERNA.

Collège ASSOCIATIONS : Roger ARMAND, Alain BLASCO, Myriam BOISSIERE DE CILLIA, Denis BRUYERE, Christine DEMAY, Anne ESPINOSA-PETIT et Stéphanie ROY.

Collège MEMBRES de DROIT : Laïla ACHKAR, Frédérique CONDET, Rémi NICOLAS (Frédéric COURRENT), Patricia POUBLANC, Audrey RANC, Françoise LAURENT-PERRIGOT et Benoit CHERMANNE.

Bénévoles engagés à l'ESCAL en 2024 : 51 bénévoles, dont 29 femmes et 22 hommes soit 2,08 Equivalents Temps Plein, dont 1,51 pour l'animation, 0,27 pour le Conseil d'Administration et 0,30 pour le Bureau

En 2024, la gouvernance de l'ESCAL s'est effectuée lors des réunions d'instances statutaires qui se sont déroulées en présentiel :

- **L'Assemblée Générale** s'est réunie le vendredi 26 avril en présence de Rémi NICOLAS, Maire de Marguerittes. Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, suite à la démission de Jean-Marie BRAHIC. Caroline ALLARY a été élue Présidente à l'unanimité.

Les familles, associations et partenaires présents ont pu suivre l'ensemble des différents rapports (financier, moral, ...) sur écran géant.

L'ensemble des rapports a été approuvé à l'unanimité et dix membres du CA ont été élus et/ou renouvelés :

Collège USAGERS : départs de Jean-Marie BRAHIC, Roland GUETAT, Michel TEISSIER et Sauveur VIDAL, réélection de Caroline ALLARY, Chantal BOURNETON, Bernadette FERCAK et Monique SAEZ, et élections de Dominique ARCHINARD, Claire IKHLEF-SONZOGNI et Robert SERNA

Collège ASSOCIATIONS : Réélections de Myriam BOISSIERE de CILLIA (Cultivons la marguerite) Christine DEMEY (Tennis Club de Marguerittes), Roland GUETAT (Amicale des Médaillées Militaires) et Stéphanie ROY (Les SPAMITOS).

- **Cinq réunions du Conseil d'Administration** ont eu lieu en 2024 dont un pour la clôture des comptes, en présence du Commissaire aux comptes, qui ont été adoptés à l'unanimité lors de la séance du 25 mars.
- **Treize réunions du BUREAU**, se sont déroulées au cours de l'année 2024.

Après plus d'une décennie, Jean-Marie BRAHIC a souhaité passer la main à son poste de président. Sauveur VIDAL, Trésorier Adjoint depuis plusieurs années a décidé de laisser la place suite à son déménagement et des soucis de santé.

Enfin Michel TEISSIER, Vice-Président de l'association et Roland GUETAT, administrateur depuis de nombreuses années, nous ont quitté cette année.

L'équipe de salariés au 31.12.2024



Directeur
David DUMAS



Responsable Pôle F/A/S
Delphine PESSAN



Responsable Pôle E/J
Sylvain ROUSSEL



Animatrice Familles
Marine GARCIA



Chargé Dvpt Social
Dorian COULOMB



Animateur
Morgan AZAÏS



Animateur
Romain CERAMI



Animateur
Yves-René MATHIAS



Directrice Adjointe
Stéphanie SOLIGNAC



Conseiller Numérique
Nadine KMIECZAK



Animatrice d'activités
Pauline GUIETER



Apprentie
Wassilia KEBDANI



Apprenti
Alexandre MARAVAL



Apprentie
Léa SIMON

Mouvement de personnel

Après un CDD d'une durée de 18 mois, le conseiller numérique n'a pas souhaité, pour des raisons personnelles (reprise des études), renouveler son contrat. Ainsi, un recrutement a été effectué au cours du mois d'août et une nouvelle conseillère numérique a pris ses fonctions dès le 10 septembre et a débuté une formation en fin d'année. Il n'y a pas eu de changements notables au sein de l'équipe de l'ESCAL, mais il a fallu rassurer les salariés concernés par le changement de statut et leur transfert vers l'Etablissement Public Administratif.

Des rencontres avec le Président et les Vice-Présidentes de l'EPA ont eu lieu et les salariés ont conjointement pris la parole afin d'exprimer leurs ressentis et leurs inquiétudes.

Engagement et Formation

Comme les années précédentes, l'ESCAL a fait le choix de recruter à nouveau des jeunes en contrat d'apprentissage. Ainsi trois jeunes ont suivi une formation CPJEPS d'une durée d'un an et une jeune a suivi une formation BPJEPS, portant à quatre le nombre d'apprentis. Cette formation

leur a permis de découvrir le monde du travail tout en préparant un diplôme qualifiant de l'animation, enrichie d'une expérience de terrain. Tous ont obtenu leur diplôme hormis l'un d'entre eux, qui a arrêté la formation en cours de route et a donc dû être licencié.

L'animatrice d'activités, a obtenu son diplôme BPJEPS en fin d'année, par le biais de la Validation des Acquis professionnels.

L'association emploie également en Contrat d'Engagement Educatif une soixantaine d'animateurs pour l'encadrement des différents Accueils Collectifs de Mineurs.

Dans un souci de formation, deux « aides animateurs » sont venus, découvrir l'animation durant la période estivale, au sein de l'ALSH du Mas Praden (bénévolat valorisé), avec pour objectif de passer le BAFA. De plus, chaque année, la structure accueille des stagiaires, aussi bien au sein des Accueils Collectifs de Mineurs qu'au sein de l'ESCALE des habitants que ce soit dans le cadre de l'emploi (mise en situation professionnelle), dans le cadre scolaire (stage d'observation pour les élèves du collège, stage de seconde, diplôme supérieur ... ou encore dans le cadre de l'alternance et de la formation (BAFA, BAFD, ...).

Animateurs en C.E.E

Cette année encore, nous avons été confrontés à des difficultés de recrutement concernant les animateurs des mercredis. En effet, il a été difficile de recruter des animateurs sur le long terme. Cela a engendré un turn-over régulier et une gêne pour les familles qui, faute d'animateurs, ont vu leur enfant inscrit sur liste d'attente.

EFFECTIFS 2024

10 salariés en CDI, soit 10 ETP
2 salariés en CDD, soit 0,91 ETP
4 salariés en contrat d'apprentissage, soit 3,49 ETP
63 salariés occasionnels (CEE), soit 2,92 ETP
soit un total de 79 salariés, soit 17,32 ETP

Personnel mis à disposition par la ville de Marguerittes :
49 agents représentant 2,38 ETP

Compte de résultat 2024

Le compte de résultat est le document comptable présentant l'ensemble des produits et des charges de l'association durant un exercice comptable, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

	2024	2023
Produits d'Activités	501 077 €	504 946 €
Subventions	466 991 €	452 521 €
Reprises sur Provision / Transfert de Charges	124 485 €	79 093 €
Autres Produits / reprises sur Fonds dédiés	39 548 €	14 812 €
Total des Produits d'Exploitation	1 132 100 €	1 051 372 €
Autres Achats et Services Extérieurs	378 372 €	320 140 €
Impôts et Taxes	30 729 €	20 423 €
Salaires et Traitements	563 686 €	515 982 €
Charges Sociales	176 711 €	139 918 €
Dotation aux Amortissements	32 830 €	14 004 €
Dotation pour Risques	- €	53 583 €
Autres Charges / Fonds dédiés	3 366 €	2 287 €
Total des Charges d'Exploitation	1 185 695 €	1 066 337 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 53 595 €	- 14 965 €
Produits Financiers	10 031 €	9 244 €
Charges Financières	621 €	47 €
RESULTAT FINANCIER	9 409 €	9 197 €
Produits Exceptionnels	36 717 €	31 168 €
Charges Exceptionnelles	1 428 €	2 414 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	35 288 €	28 754 €
Impôts sur les Bénéfices	1 890 €	1 523 €

Le compte de Résultat 2024 présente un résultat d'exploitation de - 53 595 €.

Ce résultat est essentiellement lié à la hausse des charges de personnel (refonte du système de classification au 1^{er} janvier 2024, augmentation de la valeur du point, paiement des congés payés liés à la fin de l'activité) et de fait des charges sociales mais est également dû aux différents frais liés à l'activité (transport, hébergement, prime d'assurance, carburant, ...).

En incluant la valorisation du bénévolat et les contributions volontaires, le chiffre d'affaires 2024 atteint 1 521 154 €.

Au titre des charges

Pour la première fois depuis cinq ans, les charges de personnels, qui restent le premier poste de dépenses, représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires, à 64,82% soit une augmentation d'un peu plus de 14 % par rapport à 2023. Cela s'explique par la refonte du système de classification au 1^{er} janvier 2024, par l'augmentation de la valeur du point, par le paiement des congés payés et des heures supplémentaires liés à la fin de l'activité.

Les années précédentes, les charges de personnels étaient en dessous de 50 % du chiffre d'affaires par le fait d'une situation conjoncturelle (absence maladie, maternité, ...).

Les Achats ont augmenté de 5,87 % en 2024. Les équipes ont été vigilantes quant aux dépenses notamment en ce qui concerne les petits équipements et outillages sans pour autant amoindrir la qualité des propositions faites à l'ensemble des publics. En effet de nombreuses activités ont été proposées : sorties seniors à raison d'une fois par mois, week-end sportif faisant intervenir les associations locales, sorties familles, ...

Les Services Extérieurs ont, quant à eux, augmenté de presque 33 % par rapport à 2023. Cela est dû essentiellement à l'augmentation de plus de 34 % des dépenses en locations immobilières puisqu'en 2024, 3 séjours en base fixe et 4 séjours de vacances ont été organisés et les effectifs de ces différents séjours ont été importants.

Suite à l'achat de deux véhicules en mars 2024, la ligne assurance a de facto augmenté de 29,31 %. La ligne entretien et réparation de véhicules a elle aussi augmenté (+ 39 %) en lien avec la volonté de l'ESCAL de faire en sorte que les véhicules soient révisés lors du transfert à l'Etablissement Public.

En 2024, les Autres Services Extérieurs ont augmenté de 17 % par rapport à 2023. La ligne rémunération intermédiaires a augmenté quant à elle de 125 % en lien avec des missions complémentaires liées au transfert de l'association mais aussi car le nombre d'animateurs en contrat d'engagement éducatif a été plus important et est donc venu impacté le nombre de bulletins de salaires et par conséquent les coûts. La ligne publicité-publication a augmenté (+11,67 %) et s'explique par la hausse du prix du papier mais aussi par l'augmentation du nombre de pages des Escal Info Associations (entre 16 et 20 pages par numéro au lieu de 12 en moyenne). La ligne transport d'activités a presque doublé en lien avec l'organisation des séjours (bus, sncf, ...). Les autres lignes restent stables.



Les Charges de Personnels ont augmenté de 12,88 % par rapport à 2024. Depuis 2021, cinq lignes ont été créées (CDI, CDD, Emplois Aidés, Apprentis, CEE) afin de donner une meilleure visibilité. Cette augmentation s'explique par la refonte du système de classification applicable au 1^{er} janvier 2024 (valeur du point à 57,50 €, salaire socle, ...) mais également par le paiement des congés payés en fin d'année suite au transfert de l'association. Les impôts et taxes ont augmenté également, en lien avec les charges de personnels (+ 50 %).

Les autres charges diminuent fortement notamment en ce qui concerne les dotations aux provisions pour risques et indemnités de départ à la retraite en lien avec le transfert du personnel vers l'Etablissement Public Administratif. Les dotations aux amortissements augmentent en lien avec l'achat des deux nouveaux véhicules.



Les Contributions Volontaires

Depuis 2009, suite au changement du plan comptable CAF, il n'y a plus de charges supplétives intégrées dans le compte de résultat en comptes de classes 6 (charges) et 7 (produits), mais des contributions volontaires (comptes de classe 8).

Ces dernières représentent 239 491 € pour 2024, soit une augmentation de 6,53 % par rapport à 2023.

Le Bénévolat

Suite à la sollicitation de différents partenaires, depuis 2013, le CA a fait le choix d'intégrer le bénévolat dans les comptes spéciaux (classe 8), selon les règles comptables. En 2024, celui-ci a été évalué à hauteur de 102 815 €, cela représente 3 781,50 heures de bénévolat, soit 2,08 ETP, pour 51 bénévoles (29 femmes et 22 hommes).

Bilan au 31.12.2024

Le bilan comptable est un document de synthèse qui représente, à une date donnée (ici le 31-12-2024), la situation patrimoniale de l'association. Le patrimoine comprend à la fois les biens possédés par l'ESCAL, mais aussi les dettes contractées, ainsi que les créances à recouvrer.

ACTIF		PASSIF	
	2024	2023	
Immobilisation incorporelles			Fonds Propres
Immobilisations Corporelles	117 861 €	44 700 €	Résultat de l'Exercice
			Subventions d'Investissement
Total des Immobilisations	117 861 €	44 700 €	Total des Fonds Associatifs
Avances et Acomptes			Provisions
Créances	223 143 €	256 045 €	Total des Provisions
Produits à recevoir			Fonds dédiés
Valeurs Mobil. de Placements - VMP	50 600 €	50 600 €	Emprunts
Disponibilités	364 585 €	570 595 €	Dettes
Charges Constatées d'Avance	1 145 €	1 828 €	Produits Constatés d'Avance
Total des Actifs Circulants	639 473 €	879 068 €	Total des Dettes

TOTAL	757 334 €	923 967 €	TOTAL	757 334 €	923 767 €
--------------	------------------	------------------	--------------	------------------	------------------

Evolution du bilan

Le bilan au 31 décembre 2024 est en diminution par rapport à celui de l'année précédente.

Nous pouvons remarquer une forte diminution des disponibilités de près de 36,10 % et une diminution des créances de 12,85 %, liée aux paiements différés de nos partenaires financeurs.

Notre fonds associatif diminue du fait de l'exercice déficitaire que nous venons de réaliser.

La trésorerie a diminué, du fait de la régularisation des différentes provisions sociales.

Au titre des produits

Les produits d'exploitation augmentent de 7,68 % entre 2023 et 2024, et s'élèvent à 1 132 100 €.

Au titre des Produits d'Activités :

Les ventes de prestations de service représentent environ 44,26% des produits d'exploitation. Elles ont diminué très légèrement (- 0,77 %) entre 2023 et 2024. Cela s'explique par une baisse de la participation des usagers.

Concernant la PSO CAF, celle-ci a augmenté puisque chaque année une bonification est appliquée. A noter que depuis quelques années, les subventions CAF/CTG et MSA/PSO ont été basculées du compte 74 au compte 70.

Les produits liés aux Services aux Associations sont en légère diminution avec 6 167 € de participation en 2024 contre 7 685 € en 2023. Les associations utilisent régulièrement les services proposés par l'ESCAL pour l'organisation de leurs événements (prêt de matériel, reprographie, ...) ou pour pouvoir se déplacer (prêt de véhicules, ...).

Les participations usagers ont diminué, passant de 199 598 € en 2023 à 173 985 € en 2024. Cela représente une baisse de 12,83 %. Cela s'explique par le fait qu'à partir du mois d'octobre aucun encaissement des familles n'a été effectué puisque les activités se sont arrêtées au 31 décembre 2024 en lien avec le transfert vers l'Etablissement Public Administratif. Il faut également prendre en compte qu'en 2023, plus de séjours ont été proposés et en comparaison avec 2022, la participation usagers a augmenté.

Au titre des subventions :

La ville de Marguerittes a maintenu les subventions du centre socioculturel ESCAL, à hauteur de 200 000 €. Si l'on rajoute les Contributions Volontaires qui représentent 239 491 €, la ville de Marguerittes reste notre principal financeur.

La CAF du GARD soutient fortement le centre socioculturel et ce depuis toujours dans son fonctionnement au travers de 20 500 € de financement, soit 4,39% des subventions, auxquelles il faut rajouter la PSO dans le cadre de la CTG soit un montant de 314 366 €, puisque comme dit précédemment la PSO a basculé du compte 74 au compte 70 depuis l'année 2020 et il en est de même pour la CTG depuis 2022.

Cette année encore, un projet jeunes a été retenu.

Le Conseil Départemental du GARD, engagé depuis de nombreuses années aux côtés des centres sociaux du département, a financé l'ESCAL à hauteur de 148 510 € soit 31,8 % des subventions. Cette année encore, ce soutien est en augmentation. Celle-ci est liée au développement des actions SENIORS dans le cadre de l'appel à initiatives de la CFPPA du Gard, par le maintien des subventions

spécifiques aux CSC, par l'inscription de l'ESCAL dans le cadre de la Politique de la Ville, avec comme l'an passé, quatre projets retenus en 2024.

L'État subventionne l'ESCAL, au travers d'un financement de 71 536 €, ce qui représente 15,32% des subventions. Ce soutien est important pour la vie associative, puisqu'il concerne principalement le FONJEP avec le financement de deux postes (un temps compet et un 3/4 temps annualisé), le Fonds de Développement de la Vie Associative, la MILDECA, le financement par l'Education Nationale pour la sixième année consécutive du dispositif DEVOIRS FAITS, le financement du dispositif Point Conseil Budget et enfin le financement d'un poste de Conseiller Numérique depuis mars 2022.

Dans le cadre du conventionnement territorial, les communes de Bezouze, Cabrières, Lédenon et Saint Gervasy financent le fonctionnement de l'ESCAL des Habitants, dans le cadre d'une convention pluriannuelle 2022-2025, à hauteur de 1 € par habitant de chaque commune (7 839 €), soit 1,68 % des subventions.

Les villes de Bezouze et Lédenon ont renouvelé la convention pour l'accueil des enfants les mercredis à l'ALSH du Mas Praden. Les villes de Bezouze, Cabrières, Lédenon et Saint-Gervasy ont également signé une convention pour les séjours organisés par l'ESCAL.

Enfin, le Conseil Régional OCCITANIE, comme depuis plusieurs années, a financé les actions JEUNESSE de l'ESCAL à hauteur de 5 000 €, soit 1,07 % des subventions, signe de la reconnaissance de l'action du centre socioculturel.

Au titre des autres produits :

Il faut noter que :

Les reprises sur amortissements et provisions augmentent globalement de 57,39%. Cela s'explique par la reprise des provisions pour risques et des indemnités de départ à la retraite puisque ces dernières n'ont plus lieu d'être avec le transfert juridique. Cela s'explique en effet par l'arrêt de l'activité au 31 décembre 2024. **Les Transferts de Charges ASP** diminuent légèrement (-15,38 %) puisqu'un des apprentis a cessé sa formation en septembre et de fait les aides prévues n'ont pas été versées ;

Les autres produits (produits divers et remboursement de frais de formation, ...) sont en forte augmentation de 39,92% ;

Les cotisations (adhésions familiales et associations) sont stables par rapport à 2023. On observe une légère diminution des adhésions familiales puisque dès octobre 2024, les adhésions n'ont plus été facturées aux familles par rapport au changement de statut.



Nos partenaires

Avec le soutien financier de :



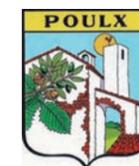
Direction de région académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)



En réseau avec :



Guid'Asso
Accompagnement généraliste





ENSEMBLE SOCIO CULTUREL ASSOCIATIF LOCAL

SUIVEZ-NOUS



Marguerittes
escal



tita.escal



tita.escal

7 ter rue des cevennes • BP 47 • 30320 marguerittes
04 66 75 28 97 • contact@escal.asso.fr

